PULIMENTO 650ML
Code: 14223

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Description commercial: PULIMENTO 650ML
Code: 14223

1.2 Utilisations prévues: Produit pour l'entretien de la voiture.

1.3 Entreprise: KRAFFT, S.L. UNIPERSONAL
Carretera de Urnieta, s/nº - Apartado 14 - 20140 - Andoain (Gipuzkoa)
Téléphone: +34 943 410400 - Fax: +34 943 410440 - msds@krafft.es

1.4 Téléphone d'appel d'urgence: +34 943 410400 (8:00-17:00 h.) (heures ouvrables)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification CE: R66

2.2 Effets néfastes: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Description chimique:
Dispersión de ceras y abrasivos en disolventes orgánicos.

3.2 Composants dangereux:
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

25 < 50 %	Décane	EC 204-686-4	Autoclassifiée
☐ ☒ ☐	R10 | Xn:R65 | R66	CAS 124-18-5	
2,5 < 10 %	Distillats (pétrole), hydrogéné léger	EC 265-149-8	Indice nr. 649-422-00-2
☐ ☒ ☐	Xn:R65 | R66	CAS 64742-47-8	ATP22

Pour plus d'informations, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

- Pré-régistre REACH: Tous les composants de cette préparation, sont inclus dans la liste des substances pré-registrées, publié par l'Agence européenne des produits chimiques' (ECHA), d'accord avec l'Article 28 du Règlement (CE) nr. 1907/2006.
Information additionnelle: http://apps.echa.europa.eu/preregistered/pre-registered-sub.aspx

4. PREMIERS SECOURS

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Téléphone d'urgence pour premiers secours: +34 91 5620420 (Instituto Nacional de Toxicología).

4.1 Par inhalation:
S'il y a des symptômes, porter l'affecté au grand air.

4.2 Par contact avec la peau:
Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l´eau froide ou tiède et une solution aqueuse de bicarbonate de sodium au 5%. Puis laver à nouveau la zone avec de l'eau savonneuse.

4.3 Par contact avec les yeux:
Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soie descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

4.4 Par ingestion:

En cas d'ingestion, requérir l'assistance immédiate d'un médecin. Dû à son charactère acide, les effets peuvent se réduire au maximum en donant à boire de l'eau abondante, à laquelle on a ajouté du lait de magnésie. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.5 Note pour le médecin:

Les domâges des détergents et tensioactifs dans les muqueuses intestinales sont irréversibles. Ne pas faire vomir, mais effetuer un lavage d'estomac après avoir fait une adition de dimethicone (antimousse).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves aussi mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée. Ne pas utiliser pour l'extinction: jet direct d'eau.

5.2 Dangers particuliers:

Le feu peut produire une épaisse fumée noire. Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Protection des intervenants:

Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.

5.4 Autres recommandations:

Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles:

Éliminer les possibles sources d'ignition et s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi comme du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

6.3 Méthodes de nettoyage:

Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc..). Transférer à un récipient approprié pour sa récupération ou élimination. Neutraliser avec du carbonate ou bicarbonate de sodium. Garder les restes dans un conteneur fermé. Finalement, laver l'aire avec de l'eau abondante. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour la manipulation:

Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.

- Recommandations générales: Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.

- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances et peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer.

- Point d'éclair	:	121. ºC	Setaflash
- Température auto-inflammation	:	220. ºC	

- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

7.2 Conditions de stockage:

Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.1.

- Classe de magasin	:	D'après les dispositions en vigueur.
- Temps de stockage	:	24. mois
- Températures	:	min: 5. ºC, max: 40. ºC

- Matières incompatibles: Conserver à l'écart de agents oxydants, acides.

- Type d'emballage: Selon réglementations en vigueur.

- Quantités limites, d'après la Directive 96/82/CE~2003/105/CE (Seveso III):
Non applicable.

7.3 Utilisations particulières:

Il n'existe pas de recommandations particulières différentes aux indiquées pour l'usage de ce produit.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 98/24/CE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Non disponible.

8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle, Directive 89/686/CEE:

Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

- Protection respiratoire:

Éviter l'inhalation de vapeurs.

- Masque:

Masque avec des filtres pour gaz et vapeurs (EN141). Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, d'accord avec les spécifications du fabricant des filtres.

- Protection des yeux et du visage:

Installer des fontaines oculaires d'émergence dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Lunettes:

Lunettes de sécurité avec des protections latérales contre éclaboussures de liquides (EN166).

- Écran facial: Non.

- Protection des mains et de la peau:

Installer des douches de sécurité dans les environs de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

- Gants:

Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être d'accord avec le période d'utilisation prétendu. Il y à plusieurs facteurs (par example, la température), qu'ils font que dans la practique le période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inferieur au que est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nos devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

- Bottes: Non.
- Tablier: Non.
- Combinaison: Conseillable.

8.3 Contrôle de l'exposition relative à la protection de l'environnement:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique	:	Liquide.		
- Couleur	:	Beige.		
- Odeur	:	Caractéristique		
- Point d'ébullition	:	174.1	ºC à 760 mmHg	
- Point d'éclair	:	121.	ºC	Setaflash
- Tension de vapeur	:	1.	mmHg à 20ºC	
- Tension de vapeur	:	0.86	kPa à 50ºC	
- Poids spécifique	:	1.	g/cc à 20ºC	
- Solubilité dans l'eau	:	Inmiscible.	g/l à 20ºC	
- Densité du vapeur	:	1.85	Air = 1 à 20ºC	Relative
- COV (livraison)	:	542.0	g/l	

Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter:

Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

- Chaleur: Tenir éloigné des sources de chaleur.
- Lumière: S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.
- Air: Non applicable.
- Humidité: Éviter des conditions d'humidité extrêmes.
- Pression: Non applicable.
- Chocs: Non applicable.

10.2 Matières à éviter:

Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides.

10.3 Décomposition thermique:

Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

11.1 Effets toxicologiques:

· L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Son ingestion peut produire les effets suivants: irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée; d'autres effets peuvent être pareils aux décrits à l'exposition aux vapeurs. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

11.2 Dosages et concentrations létals de composants individuels :

	DL50 Oral mg/kg	DL50 Cutanée mg/kg	CL50 Inhalation mg/m3.4heures
Décane	> 5000. Rat	> 2000. Rat	36150. Rat
Distillats (pétrole), hydrogéné léger	> 5000. Rat	3160. Lapin	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

12.1 Écotoxicité:

de composants individuels :	CL50 mg/l.96heures	CE50 mg/l.48heures	CE50 mg/l.72heures
Décane	500. Poissons	18. Daphnie	500. Algues
Distillats (pétrole), hydrogéné léger	45. Poissons	> 100. Daphnie	

12.2 Mobilité:

Non disponible.

- Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.
- Déversement dans l'eau: Dû à son acidité, il est dangereux pour les organismes aquatiques. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.

12.3 Persistance et dégradabilité:

Non disponible.

12.4 Potentiel de bioaccumulation:

Non disponible.

12.5 Résultats de l'evaluation PBT:

Non disponible.

12.6 Autres effets nocifs:

Non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÈLIMINATION

13.1 Manipulation de résidus:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

13.2 Élimination d'emballages souillés, Directive 94/62/CE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

13.3 Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Incinération contrôlée dans des plantes spéciales de résidus chimiques, mais d'accord avec les réglementations locales.

PULIMENTO 650ML
Code: 14223

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport par route (ADR 2009):
Transport par chemin de fer (RID 2009): : Exempt

14.2 Transport voie maritime (IMDG 34-08): : Exempt

14.3 Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2008): : Exempt

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Etiquetage CE:

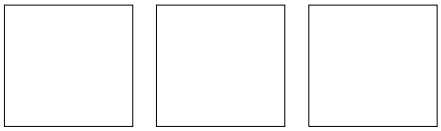

Ce produit ne requièrt pas de pictogrammes, d'accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE

- Phrases R:
  - R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Phrases S:
  - S2 Conserver hors de la portée des enfants.
  - S23 Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
  - S24 Éviter le contact avec la peau.
  - S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- Phrases P:
  - P101 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

- Composants dangereux: Aucun en pourcentage égal ou supérieur à la limite pour le nom.

15.2 Restrictions à la commercialisation et l'utilisation, Directive 76/769/CEE:
Non applicable.

15.3 Autres législations CE:
Non applicable

15.4 Autres législations:
Non disponible

16. AUTRES DONNÉES

Texte integral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

R10 Inflammable. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte des notes dont le numéro figure à la rubrique 3:

Note H : La classification et l'étiquette mentionnées pour cette substance s'appliquent uniquement à la ou aux propriétés dangereuses indiquées par la ou les phrases de risque en liaison avec la ou les catégories de danger mentionnées.

Législations sur Fiches de Données de Sécurité:

Fiche de Données de Sécurité en accord avec l'Annex II du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH).

Principales sources bibliographiques:

· European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, http://ecb.jrc.ec.europa.eu/existing-chemicals/
· Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).

Histoire:

Vérsion:	Date de révision:	Date d'impression:
3	10/07/2009	10/07/2009

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.